

Présents : M. BÉGON, Maire

Messieurs BAILLARGEAT et GENET adjoints

Mmes DUMAS, DURAND, DUVEAU et M. BRUNET.

Absents : Mme CHACON, , MM. GAUTHIER et GUILLON

Ouverture de la séance : 18h20

Lecture et approbation de la réunion du 6 février 2019

1-Transformation du CDD de l'agent d'entretien en CDI

Considérant que les contrats établis entre la commune et Mme DEPYE, agent d'entretien à raison de 2 heures par semaine et que leur durée est égale à 2 fois 3ans ;

M. le Maire propose de les transformer en Contrat à Durée Indéterminée.

Le Conseil accepte la proposition à l'unanimité et décide de créer le poste d'agent d'entretien dans les conditions pour une durée indéterminée.

2-Nouveaux montant des loyers

Les logements sis au 4 et 4 bis place de l'église étant libres à la location et considérant la rénovation des appartements M. le Maire propose d'augmenter les loyers comme ainsi :

4, place de l'église 330 euros +TEOM*

4, bis place de l'église 330 euros +TEOM

* taxe mensuelle d'enlèvement des ordures ménagères

3-Vente d'un bien communal

Concernant l'utilisation de la nacelle confectionnée par l'employé communal, M. le Maire rappelle que l'outil n'étant pas homologué, il ne peut en aucun cas être utilisé. Les employeurs étant tenus de fournir un équipement de travail sûr à leurs employés, l'utilisation d'un matériel non conforme engagerait directement la responsabilité de l'employeur en cas d'accident. Pour les mêmes raisons ce matériel ne peut être vendu, ni cédé gratuitement, M. le Maire propose alors de vendre le dit matériel à un ferrailleur pour destruction. Le Conseil, après avoir écouté M. le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la proposition de vendre le dit matériel au prix des métaux en cours.

Stipule qu'un certificat de destruction sera exigé auprès de l'acheteur.

4- Implantation d'une borne électrique

Coût : Travaux : 11334 euros

Fonctionnement : 1200 euros/an

Financement : 75% du montant à la charge de la commune

25% à la charge du SDEI

Subvention complémentaire : 1860 euros

le Conseil approuve la proposition dans le principe mais avant tout engagement financier de la commune demande une confirmation sur le coût définitif du projet et sur le montant exact des subventions.

5-Participation au Fonds Solidarité Logement

Un financement sur la base de 1.66 euros par résidence principale est approuvé, soit **242.77 euros** .

Ce fonds a pour mission d'apporter, sous certaines conditions, des aides financières et / ou des mesures d'accompagnement social à des personnes rencontrant des difficultés pour accéder à un logement ou pour s'y maintenir au vu des charges liées à celui-ci.

En outre, la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a prévu l'intégration dans ce fonds des aides relatives aux impayés d'énergie, d'eau et de service téléphonique.

6-Participation au Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté

Un financement sur la base de 0.70 euros par jeunes de 18 à 25 ans identifiés sur notre territoire est approuvé soit **18.41 euros**.

Ce Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) participe comme dispositif de solidarité à l'insertion des jeunes en s'adressant néanmoins aux personnes les plus en difficulté, ne pouvant prétendre par ailleurs à une autre prise en charge, notamment au titre du RSA jeunes.

7-Approbation du compte de gestion du Budget principal

8-Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2018

2018	Fonctionnement		Investissement	
	Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit
Résultat reporté		189 065.14		44 210.25
Opérations de l'exercice	212 641. 66	272 506.66	180 968.38	150 517.37
Total	212 641.66	461 571.80	180 968.38	194 727.62
Résultat		59 865.00		-30 4151.01
Restes à réaliser	0.00	0.00	24 290.75	13 403.80
Totaux cumulés	212 641.66	461 571.80	205 259.13	208 131.42
Résultats définitifs		248 930.14		2872.29

9 -Approbation du compte de gestion du Café-restaurant

10 -Approbation du compte administratif du Café -restaurant 2018

2018	Fonctionnement		Investissement	
	Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit
Résultat reporté		8000.00		582.15
Opérations de l'exercice	192.17	4 838.02	2686.81	2396.82
Total	192.17	12 838.02	2686.81	2978.97
Résultat		12645.85		292.16
Restes à réaliser	0.00	0.00	1330.83	
Totaux cumulés	192.17	12838.02	4017.64	2978.97
Résultats définitifs		12645.85		-1038.67

Questions diverses

Annulation de la vente de la voiture communale

Aménagement de l'entrée du chemin de la prise

Des pierres ont été placées.

La buse cassée sera remplacée par 2 Ecobox

Concert de musique classique le 30 juillet à l'église., 21 heures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h30.